



CIRCULAIRE 021-25
Le 14 février 2025

ORDRES D'OUVERTURE POUR LES CLASSES D'OPTIONS AJUSTÉES À LA SUITE D'ÉVÉNEMENTS DE MARCHÉ

Bourse de Montréal Inc. (la « Bourse ») annonce par la présente qu'à compter du 18 février 2025, le moteur de négociation acceptera les ordres d'ouverture pour les classes d'options qui sont ajustées à la suite d'un événement de marché (classes d'options ajustées).

Par conséquent, les circulaires « Rajustement de contrat final » ne contiendront plus la mention suivante : « Veuillez prendre note que seulement les transactions de clôture seront permises sur la classe d'options ajustée. »

Ce changement a pour but d'améliorer l'expérience client lorsqu'une cliente ou un client cherche à effectuer une transaction de clôture à l'égard de classes d'options ajustées.

Veuillez faire preuve de vigilance lorsque vous saisissez des ordres d'ouverture pour des classes d'options ajustées, car il s'agit d'un livrable non standard.

Pour obtenir de plus amples renseignements, veuillez communiquer avec le Service des opérations de marché aux coordonnées indiquées ci-dessous.

Opérations de marché
Numéro sans frais : 1 866 576-8836
Appels locaux : 514 871-7877
Courriel : monitoring@tmx.com

Patrick Desjardins
Directeur - Opérations de Marchés Dérivés